

Classement des suretés mobilières

Par **Olivier**, le **09/05/2004** à **15:18**

Bonjour à tous !

Voilà je viens de terminer un topo sur le classement des sûretés mobilières, et comme je n'aime pas bosser sans que ça profite aux autres, je vous le met en téléchargement libre [url=http://perso.wanadoo.fr/ogamard/suretesclas.pdf:2yyy899q]ici[/url:2yyy899q].

J'espère que ça vous sera utile pour ceux qui abordent la matière en cours....  [url]

Par **Ben51**, le **10/05/2004** à **11:30**

C une très bonne idée que de faire profiter les autres de son travail. Et ça, ça va bien me servir.

En fait, je m'étais déjà fait un classement, et celui-ci vient parfaitement le compléter ! 

Merci

A+

Par **Yann**, le **12/05/2004** à **07:20**

Si ton classement complète celui d'Olivier, peux tu nous le donner aussi stp?
Merci

Par **germier**, le **16/05/2004** à **16:22**

n'étant pas doué, comment charger, copier etc... ce mémo

Par **Olivier**, le **16/05/2004** à **16:26**

Normalement il te suffit de cliquer sur le lien situé sur le mot "ici" et d'enregistrer ton document à l'endroit désiré. Voilà, normalement ça doit fonctionner.

Pour les autres ne vous impatientez pas, je suis actuellement en train de m'acharner sur le même classement mais pour les suretés immobilières, donc il devrait être dispo au

téléchargement d'ici une heure à peu près (au plus....) Image not found or type unknown

Par **germier**, le **16/05/2004 à 16:41**

olivier,

j'ai pas trouvé le mot "ici"

et je te félicite de plancher sur les suretés immobilières, car c'est très amusant

Par **jeeecy**, le **16/05/2004 à 16:46**

[url=http://perso.wanadoo.fr/ogamard/suretesclas.pdf:1jv95qb5]ici[/url:1jv95qb5][url]

Par **Olivier**, le **16/05/2004 à 16:48**

Sinon je l'ai mis dans ta boîte mail aussi.....

Par **germier**, le **16/05/2004 à 16:55**

merçi

envoie moi aussi ton mémo sur les suretés immobilières

c'est tout pour ce soir car je fais manger le chien ,le promène et puis je m'occupe de moi

A +

Par **Olivier**, le **16/05/2004 à 17:24**

Bon j'ai corrigé les quelques erreurs qui subsistaient, en particulier l'article L621-32 et non

L321-32 et les fautes d'orthographe. Le classement des suretés immobilières est également disponible via l'autre topic juste en dessous

Par **germier**, le **18/05/2004** à **11:29**

j'ai oublié le [b:1ilc0mkm]privilège de la copropriété[/b:1ilc0mkm] j'y pense parce que j'ai une A.G. de copropriétaires, mais j'ai en oubliée d'autres certainement

Par **germier**, le **18/05/2004** à **11:54**

topo des suretés immobilières :

partant de l'idée que le tableau n° I droit commun indique le rang et l'ordre des créanciers

sureté du chef des précédents propriétaires: cela relève du n°4 du topo, je relève qu'il n'est pas indiqué le sens de l'ordre chronologique

donc je les mets à l'avant dernier rang, le dernier étant les créanciers chirographaires

les frais de justice, je les mets au 1°rang, avant tout le monde en superprivilégiés; mais lesquels? exemple j'ai fait condamner un débiteur et je prends une hypothèque sur son immeuble; ce qui entraîne des frais de justice; ceux-ci sont-ils privilégiés?

je note qu'il n'est pas mentionné des privilèges genre celui du Trésor, de la copropriété

J'ai relevé qu'il n'y a rien sur le privilège du Trésor, celui de la copropriété et il y en a peut-être d'autres ?